



Emploi salarié marchand au premier trimestre 2016 La Guadeloupe et la Martinique progressent, la Guyane est en repli

L'emploi salarié marchand évolue favorablement en Martinique et en Guadeloupe au premier trimestre 2016. Il s'est en revanche rétracté en Guyane, dégradation essentiellement liée à la chute tendancielle du secteur de la construction.

Guy Mystille

L'emploi salarié marchand guadeloupéen poursuit sa hausse

Le premier trimestre 2016 est marqué en Guadeloupe par la poursuite de la hausse de l'emploi salarié marchand, après le rebond de la fin de l'année 2015 (figure 1). L'évolution de 1,5 % est portée par le secteur industriel (+ 4,7 %), principalement l'agroalimentaire. Le secteur tertiaire marchand est soutenu par le sous-secteur de l'hébergement et de la restauration (figure 2). Celui-ci bénéficie encore ce trimestre des effets de la haute saison touristique qui engendre une hausse encourageante de l'emploi de 8 %. Les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien emploient en moyenne plus de 10 000 personnes. Quoiqu'en repli par rapport à début 2015 (-1,6 %), elle contribuent également ce trimestre au nouvel élan du début d'année 2016 (+ 2,3 %). Les autres activités de service progressent de 1,3 % par rapport au quatrième trimestre 2015. À l'inverse, le secteur du commerce affiche un repli de 1 %. Les difficultés conjoncturelles du domaine de la construction perdurent : après quatre trimestres de hausse en 2015, l'activité est en repli. L'emploi est en effet en baisse de 0,9 %.

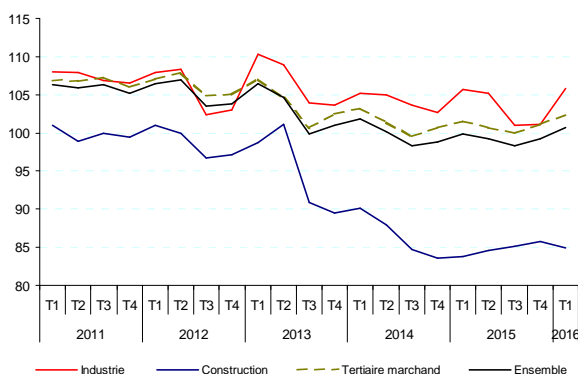
En Martinique, un premier trimestre dans la foulée haussière de 2015

Des trois territoires français d'Amérique, seule la Martinique est concernée par une hausse concomitante de l'emploi dans les secteurs de l'industrie, de la construction et du tertiaire marchand. (figure 1). Soutenue par l'agroalimentaire, l'industrie affiche une hausse de 1,2 % par rapport au quatrième trimestre 2015. La hausse est plus modeste dans le secteur de la construction (+ 0,8 %). Elle est surtout alimentée par les petites

entreprises de moins de 10 salariés, le secteur restant encore soumis aux difficultés structurelles du BTP et de la commande publique (figure 3). Le secteur tertiaire marchand progresse moins (+ 0,7 %), à l'image de ses diverses déclinaisons : le commerce est resté stable par rapport au quatrième trimestre 2015. Le transport et l'entreposage ainsi que les activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien augmentent modérément. La hausse est plus affirmée dans le poste hébergement et restauration, domaines assujettis à la saisonnalité. Le secteur des autres activités de service limite son accroissement à 1 %, comme au premier trimestre 2015.

2 La hausse de l'emploi est portée par l'industrie

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe (Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (cf méthodologie).
Source : Insee - Epure

1 L'industrie soutient l'emploi aux Antilles

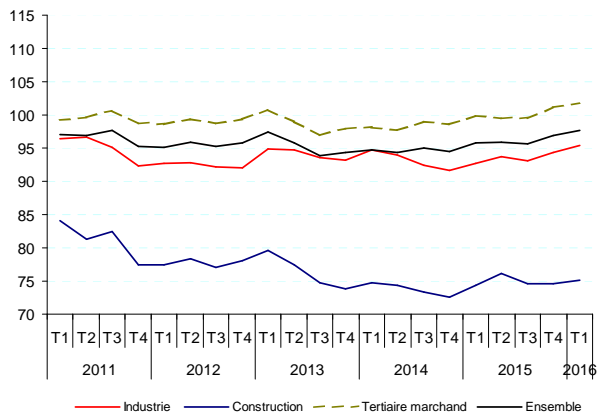
Effectifs départementaux de l'emploi salarié au 31 mars 2016 (en milliers)

	Industrie			Construction			Tertiaire marchand			TOTAL		
	Effectifs	Évolution T4 2015 / T1 2016 (en %)	Évolution T1 2016 / 2015 (en %)	Effectifs	Évolution T4 2015 / T1 2016 (en %)	Évolution T1 2016 / T1 2015 (en %)	Effectifs	Évolution T4 2015 / T1 2016 (en %)	Évolution T1 2016 / T1 2015 (en %)	Effectifs	Évolution T4 2015 / T1 2016 (en %)	Évolution T1 2016 / T1 2015 (en %)
GUADELOUPE	8,8	4,7	0,1	6,7	-0,9	1,4	48,0	1,3	0,8	63,4	1,5	0,8
MARTINIQUE	8,7	1,2	3,0	6,1	0,8	1,1	50,2	0,7	2,0	64,9	0,8	2,1
GUYANE	4,4	0,8	-0,5	3,7	-3,7	-10,3	19,9	-0,9	3,1	27,9	-1,0	0,5
TOTAL	21,8	2,5	1,1	16,4	-0,9	-1,6	118,1	0,7	1,7	156,3	0,7	1,3

Note: l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 31 mars 2015 aux effectifs au 31 mars 2016, l'évolution trimestrielle rapporte les effectifs au 31 décembre 2015 aux effectifs au 31 mars 2016.
Source : Insee, Epure.

3 Les trois secteurs en hausse en Martinique

Évolution de l'emploi salarié marchand en Martinique
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



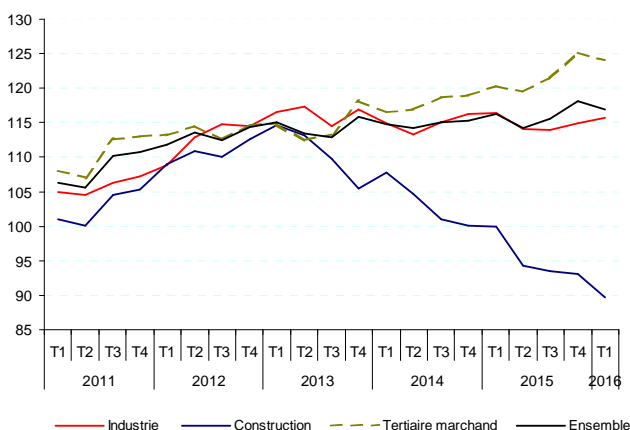
Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Seule l'industrie débute bien l'année en Guyane

L'année 2016 démarre en Guyane par un repli de 1 % de l'emploi salarié marchand (figure 1). Principal moteur de cette dégradation, le secteur de la construction dont la chute observée depuis le premier trimestre 2013 se poursuit de façon très marquée (figure 4). Par rapport au quatrième trimestre 2015, la perte d'emplois est de 3,7 %, et de 10,3 % par rapport au premier trimestre 2015. Le secteur tertiaire marchand, soutien traditionnel de l'emploi, se replie mais dans une moindre amplitude (-0,9 %). Cette faible baisse est le fruit d'évolutions contradictoires au sein de ses sous-secteurs : celui du commerce augmente légèrement ses effectifs (+0,6 %), tout comme celui des autres activités de service (+1 %) ou celui des activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, de façon plus mesurée, (+0,5 %). A l'inverse, le transport et l'entreposage, tout comme l'hébergement et la restauration sont en baisse. Le secteur industriel évolue de façon plus satisfaisante, même si son évolution à la hausse n'influe pas notablement sur l'évolution de l'emploi salarié marchand total.

4 La construction continue de baisser

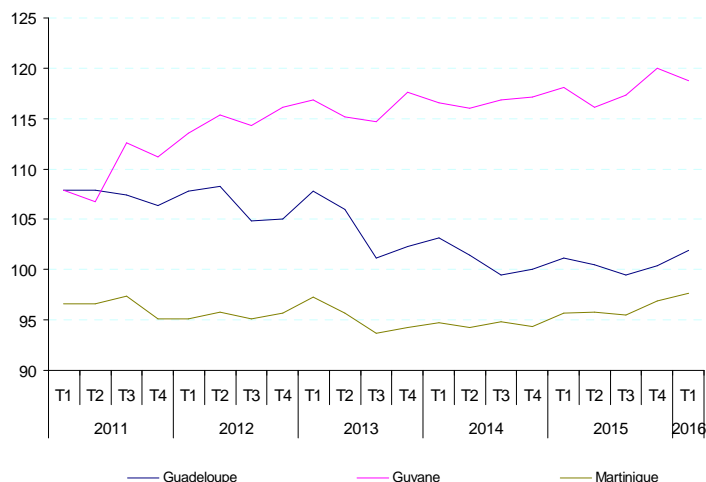
Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

5 Lente remontée aux Antilles, essoufflement en Guyane

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié marchand par département
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Champ : emploi marchand (c.f. méthodologie).
Source : Insee-Epure.

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC). Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Insee Service territorial
de Basse-Terre
Rue des Bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Didier Blaizeau

Rédacteur en chef :
Sophie Céleste

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- Emploi salarié - résultats du premier trimestre 2016, Informations Rapides n° 149, juin 2016.

